

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Contexte

Le 25 novembre 2021, le conseil municipal a approuvé la toute première Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville (2021 - 2031). La Stratégie de réduction de la pauvreté est un plan, créé en collaboration avec la collectivité, qui comprend une approche pratique visant à réduire la pauvreté, à améliorer l'équité et à créer une « culture d'entraide » dans le cadre de toutes les initiatives de la Ville au cours de la prochaine décennie. Le premier plan de mise en œuvre (2021-2023) relatif à la stratégie comprend 80 mesures précises au sein des services de la Ville.

La Ville commence maintenant à rédiger le deuxième plan de mise en application (2024-2027) avec l'aide des parties prenantes de la réduction de la pauvreté et des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté. Le plan est programmé pour que les mesures puissent être prises en compte dans le processus budgétaire pluriannuel.

Participation

La participation des parties prenantes de la phase 1 concernant le deuxième plan de mise en application (2024-2027) a permis d'explorer comment les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de pauvreté ont changé depuis la pandémie de COVID-19. Des idées de projets visant à relever les défis depuis la pandémie ont été discutées et classées par ordre de priorité.

La Ville a organisé des conversations ciblées avec un éventail de parties prenantes de la lutte contre la pauvreté et de personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté en décembre 2022. Une liste des organismes avec lesquels la Ville a communiqué se trouve à l'annexe A et les notes de réunion de chaque conversation se trouvent à l'annexe B. Les détails des conversations avec les parties prenantes sont disponibles dans le tableau 1.

Tableau 1 : Activités de participation des parties prenantes

Date	Activité	Participation
Le 7 décembre 2022	Réunion des organismes autochtones	4 représentants
Le 7 décembre 2022	Réunion des centres de ressources communautaires	2 représentants
Le 9 décembre 2022	Réunion des organismes de sécurité et de bien-être de la collectivité	2 représentants
Le 12 décembre 2022	Réunion des défenseurs de la réduction de la pauvreté	7 représentants
Le 14 décembre 2022	Rossbrook House	1 représentant
Le 5 janvier 2023	Ma Mawi Wi Chi Itata Centre	1 représentant



Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Ce que nous avons entendu

Changements post-pandémie

Il a été demandé aux parties prenantes si elles avaient remarqué des changements dans les défis auxquels les personnes en situation de pauvreté sont confrontées depuis la pandémie de COVID-19. Les parties prenantes ont noté les changements négatifs suivants ou les défis existants qui ont été amplifiés :

- Logement (15 commentaires)
 - o Augmentation des campements et des sans-abri (5 commentaires)
 - o Augmentation de l'utilisation des abris de transport en commun pour le logement (5 commentaires)
 - o Augmentation des bâtiments vacants (2 commentaires)
 - o Manque de logements de transition (2 commentaires)
 - o Manque de logements abordables dans les nouveaux développements de quartier (1 commentaire)
- Sécurité alimentaire (7 commentaires)
 - o Augmentation des coûts/inflation (3 commentaires)
 - o Une demande accrue de nourriture auprès des fournisseurs de services; les cuisines communautaires et les banques alimentaires ont du mal à répondre à la demande (2 commentaires)
 - o Plus de colère et de frustration dans les épiceries (2 commentaires)
- Santé mentale (6 commentaires)
 - o Augmentation de la prévalence des problèmes de santé mentale (4 commentaires)
 - o Isolement social et exclusion sociale (2 commentaires)
- Consommation de substances (6 commentaires)
 - o Contamination de l'approvisionnement en drogues illicites (3 commentaires)

- Voies de fait, agressions et violence domestique (2 commentaires)
 - o Augmentation de la violence familiale (1 commentaire)
 - o Augmentation des crimes violents et des agressions (1 commentaire)
- Les premiers intervenants sont poussés à la limite (2 commentaires)
- Manque d'implication des Autochtones (2 commentaires)
- Profilage, discrimination et préjugés des agents de sécurité (2 commentaires)
- Éducation (1 commentaire)
 - o Réduction des compétences en lecture et en écriture chez les enfants en raison de l'apprentissage à distance (1 commentaire)
- Problèmes de coordination lors d'une intervention en cas de conditions météorologiques extrêmes (1 commentaire)
- Manque de temps pour la prévention (1 commentaire)
- Plus de réconciliation autochtone dans les programmes (1 commentaire)
- Transport (1 commentaire)
 - o Le prix de l'essence a réduit l'accès au transport des ressources et des services (1 commentaire)

Les parties prenantes ont noté les changements positifs suivants :

- Attitudes et sensibilisation (2 commentaires)
 - o L'attitude des dirigeants évolue (1 commentaire)
 - o L'attitude des résidents change maintenant que les gens sont de retour au travail et qu'ils voient les problèmes (1 commentaire)
- Réduction des méfaits et consommation de substances illicites (1 commentaire)
 - o Une nouvelle camionnette de réduction des méfaits fonctionne par l'intermédiaire de

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

- o Manque de sites de consommation supervisée (2 commentaires)
- o Augmentation de la consommation de substances (1 commentaire)
- Interruptions de service (4 commentaires)
 - o Services fermés pour cause de pandémie (3 commentaires)
 - o Services transférés en ligne depuis la pandémie (1 commentaire)

- Sunshine House pour fournir des tests de dépistage des drogues (1 commentaire)
- Logement (1 commentaire)
 - o Le projet de minimaisons Astum Api Niikinaahk, qui comprend 22 logements de transition, est ouvert et a des locataires (1 commentaire)
- Sécurité alimentaire (1 commentaire)
 - o La cuisine communautaire est ouverte (1 commentaire)

Une liste complète des changements se trouve à l'annexe C.

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Objectifs prioritaires

Les huit objectifs de la Stratégie de réduction de la pauvreté (tableau 2) ont été communiqués aux parties prenantes. Les parties prenantes ont été invitées à identifier un objectif qui devrait être au centre du deuxième plan de mise en œuvre (2024-2027). Ces objectifs hautement prioritaires aideront l'équipe du projet à élaborer des projets à mettre en œuvre au cours des quatre prochaines années de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Les trois premiers objectifs étaient les suivants :



1. La Ville planifie activement des logements abordables et établit des partenariats à cet égard (10 commentaires)



2. L'équité et une culture d'entraide sont démontrées par la mise en œuvre de stratégies et le changement des systèmes (5 commentaires).



3. La sécurité alimentaire et la résilience des systèmes alimentaires sont élargies (4 commentaires)

Les principaux objectifs des parties prenantes pour le deuxième plan de mise en œuvre ont changé depuis le premier plan de mise en œuvre, à l'exception du logement abordable qui reste le domaine d'action prioritaire le plus élevé. Les parties prenantes ont été invitées à classer par ordre de priorité les objectifs du premier plan de mise en œuvre en 2021. Les trois principaux objectifs du premier plan de mise en œuvre étaient le logement abordable, les mesures de soutien au bien-être communautaire et l'équité en matière d'emploi et de possibilités de revenus.

Projets et programmes

Une fois les domaines prioritaires identifiés, les parties prenantes ont été invitées à partager leurs idées de projets et de programmes que la Ville pourrait mener pour soutenir les personnes en situation de pauvreté. Le tableau 2 comprend une liste de toutes les idées de projets et de programmes potentiels. L'équipe du projet en tiendra compte lors de la rédaction du deuxième plan de mise en œuvre. Bien que certaines idées du tableau 2 puissent ne pas relever de la compétence municipale, la Ville peut jouer un rôle en plaidant en leur faveur auprès des autres paliers de gouvernement et en collaborant avec ces derniers pour trouver des solutions.

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Tableau 2 : Idées de projets pour le deuxième plan de mise en œuvre (2024-2027)

Objectifs de la stratégie	Idées de projets et de programmes
1. L'équité et une culture d'entraide sont démontrées par la mise en œuvre de la stratégie et le changement des systèmes.	Fournir une formation sur la réduction des méfaits, la prise en compte des traumatismes, la désescalade et la lutte contre l'oppression aux premiers intervenants et au personnel de première ligne de la Ville.
	Coordonner une table du secteur sans but lucratif, accueillie par la municipalité, afin d'assurer une meilleure collaboration et un engagement plus continu entre le secteur sans but lucratif et la municipalité.
	Augmenter la représentation au sein du personnel afin de contribuer à la création de services et d'installations municipaux plus inclusifs.
	Créer une campagne d'éducation publique sur l'itinérance et la pauvreté afin de minimiser la discrimination à l'égard des résidents sans abri et faire comprendre pourquoi les résidents utilisent les abribus comme logement.
2. La Ville planifie activement des logements abordables et établit des partenariats à cet égard	Transformer les bâtiments vacants en logements de transition et en logements à loyer adapté aux revenus.
	Fixer un objectif annuel de construction de nouveaux logements à loyer adapté aux revenus.
	Logement supervisé avec une approche de réduction des méfaits, offrant des services de santé mentale, de soins médicaux et de logement en un seul endroit.
	Veiller à ce que les logements pour les personnes à faible revenu soient propres et sûrs afin de respecter les normes d'habitabilité et de sécurité, par le biais d'inspections et d'une meilleure responsabilisation des propriétaires.
	Modifier les règlements et les politiques pour faciliter la construction de types de logements plus diversifiés afin de répondre aux besoins de tous les Winnipegois (familles multigénérationnelles, logements de transition pour adultes seuls ou couples, logements modulaires, etc.) .
	Créer une politique de zonage inclusif afin que tous les nouveaux développements incluent des logements à faible revenu et établir des champions du zonage inclusif au sein de la direction de la Ville.
	Augmenter la coordination entre les gouvernements municipaux, provincial et fédéral sur les projets de logement.
	Travailler avec le secteur du logement privé et les propriétaires pour résoudre les problèmes de logement.
3. L'équité est intégrée dans toutes les possibilités d'emploi et de revenu de la Ville.	Tenir compte de la diversité des revenus lors du recrutement pour les emplois de la Ville, à l'instar d'autres pratiques de recrutement inclusives qui tiennent compte du sexe, de la race ou du handicap.

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Objectifs de la stratégie	Idées de projets et de programmes
	Augmenter les communications et la collaboration avec les programmes de préparation à l'emploi dirigés par les collectivités afin d'accroître le succès des jeunes qui cherchent un emploi à la Ville de Winnipeg.
	Offrir une formation pour éliminer les obstacles à l'emploi.
4. Les mesures de soutien au bien-être communautaire pour ceux qui en ont le plus besoin sont augmentées.	Construire un site de consommation supervisée avec des connexions aux ressources et à l'établissement de relations.
	Explorer les moyens d'apporter un soutien aux personnes qui trouvent refuge dans les abris.
	Fournir des fontaines d'eau et un meilleur accès aux toilettes publiques.
	Créer une campagne d'éducation publique pour lutter contre la désinformation autour des sites de consommation supervisée et obtenir le soutien du public.
	Effectuer des tests de dépistage des drogues pour s'assurer que les médicaments ne sont pas contaminés et réduire les risques de surdose.
	Élargir le programme de Modèle alternatif d'intervention d'urgence auprès des citoyens pour accroître la collaboration communautaire et de fournir un meilleur soutien en matière de santé mentale et des soins adaptés à la culture lors des contrôles de bien-être.
5. L'équité du système de transport est améliorée.	Élaborer un programme pour offrir des services d'ambulances, d'intervention en cas d'incendie et de police spécialisés dans le quartier où se trouvent les refuges afin d'améliorer les résultats en matière de santé des personnes sans abri et de répondre aux préoccupations en matière de sécurité.
	Prolonger le temps de correspondance de 1,5 heure à 4 heures dans les autobus pour aider les personnes qui utilisent le transport en commun en dehors de leurs trajets quotidiens (par exemple, pour faire des courses sans avoir à payer plusieurs fois le trajet).
	Augmenter le taux réduit du programme WINNpass de 50 % à 80 %.
	Mettre en œuvre la gratuité du transport en commun pour tous les usagers. Aider les personnes et les familles à faible revenu à accéder aux services, et réduire la violence envers les opérateurs de véhicule de transport en commun.
	Réintroduire les autobus gratuits Downtown Spirit.
6. Tous les services municipaux sont équitables, inclusifs et accessibles.	Créer un programme pour aider les gens à s'y retrouver dans les systèmes complexes lorsqu'ils se rendent à Winnipeg pour recevoir des soins de santé, et aider les gens à retourner dans les collectivités du Nord qui sont à Winnipeg pour des raisons médicales.
	Créer une stratégie à long terme en matière de conditions météorologiques extrêmes et accroître la collaboration entre le service d'incendie et de soins paramédicaux de Winnipeg et ceux qui exploitent des abris en ce qui concerne les interventions en cas de conditions météorologiques extrêmes.
	Ouvrir les toilettes publiques de la rue Main 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Objectifs de la stratégie	Idées de projets et de programmes
	Collaborer avec les centres communautaires pour offrir des possibilités de sport organisé gratuit, en s'inspirant du programme de hockey dans le quartier nord de Winnipeg qui permet de jouer sans frais dans une équipe de hockey.
	Transformer les installations de la Ville en centres de ressources communautaires offrant une gamme de services, qui pourraient porter sur l'alimentation, le logement, les soins de santé, l'apprentissage, l'enrichissement culturel, le jeu et les loisirs, au lieu des bâtiments de la Ville ayant une seule vocation (p. ex., loisirs, lecture et apprentissage, administration, etc.).
7. La sécurité alimentaire et la résilience des systèmes alimentaires sont élargies	Construire un système hydroponique pour faire pousser des aliments et accroître la sécurité alimentaire.
	Créer davantage de cuisines collectives et mettre des aliments à disposition dans toutes les installations de la Ville.
	Offrir des possibilités d'éducation et d'apprentissage en matière de jardinage.
	Collaborer avec des organismes communautaires offrant des services alimentaires, comme Manitoba Harvest et Mamawi, afin de créer de nouveaux partenariats pour lutter contre l'insécurité alimentaire.
	Collaborer avec le conseil alimentaire de Winnipeg pour faire face aux pénuries alimentaires et aux problèmes de sécurité alimentaire.
8. L'équité en matière de sécurité communautaire est améliorée grâce à la collaboration.	Mettre en place des hôtes de sécurité communautaire au centre commercial Portage Place et dans d'autres installations publiques comme solution de rechange aux agents de sécurité.
	Fournir davantage de ressources holistiques aux campements afin d'être proactif et de créer des conditions plus sûres pour les résidents.
	Collaborer avec des organismes communautaires, tels que le Downtown Community Safety Partnership, pour offrir une formation en intervention médicale qui constitue un pont entre les services médicaux d'urgence et les premiers soins.

Stratégie de réduction de la pauvreté – Plan de mise en œuvre (2024-2027)

Février 2023

Les prochaines étapes

L'équipe du projet utilisera les défis, les domaines prioritaires et les projets, initiatives et services potentiels issus de la participation des parties prenantes pour élaborer un projet de plan de mise en œuvre 2024-2027. Le projet de plan comprendra des propositions de projets de réduction de la pauvreté à réaliser en 2024-2027 et sera distribué aux parties prenantes lors de la participation de la phase 2.

Le projet de plan et les projets proposés seront affinés en fonction de la rétroaction fournie lors de la participation de la phase 2. Le plan de mise en œuvre 2024-2027 devrait être soumis à l'examen du conseil municipal en 2023.

Annexes

Annexe A – Liste des organismes intervenants

Annexe B – Notes des réunions des parties prenantes

Annexe C – Résultats de la participation des parties prenantes